

## Communiqué de presse

Dakar, le 14 novembre 2014

### Colloque international « Femmes universitaires, femmes de pouvoir ? »

Dakar – 13 et 14 novembre 2014

Les 13 et 14 novembre 2014, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a organisé à Dakar (Sénégal), un colloque international « Femmes universitaires, femmes de pouvoir ? », au cours duquel 25 intervenants, dont 24 femmes, issus de 15 pays, ont débattu devant près de 200 personnes des causes de la sous représentation des femmes aux postes de pouvoir dans les universités.

Ce colloque, labellisé événement du XVe Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, a été ouvert par le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de la République du Sénégal, M. Mary Teuw Niane.

La forme interrogative du titre du colloque « Femmes universitaires, femmes de pouvoir ? » n'a rien de provocateur. Si la 1ère partie est circonscrite à l'université, la seconde partie déborde la sphère de l'université et concerne les autres secteurs de la société. Il s'agit dans les faits de répondre à la question suivante : le talent, le diplôme universitaire et les compétences acquises à l'université sont-ils suffisants pour qu'une femme accède à des postes de responsabilité à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université ? Dans le cas contraire, quels obstacles rencontre-t-elle et comment pourrait-on y remédier ?

Les femmes universitaires présentes à ce colloque ont donné mandat à l'AUF de porter leurs recommandations auprès des Chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie pour favoriser l'égal accès aux responsabilités dans le milieu universitaire.

#### Les recommandations aux Chefs d'État et de gouvernement sont les suivantes :

- 1) former les responsables politiques et les cadres de la fonction publique à l'égalité femme-homme ;
- 2) doter les ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche d'une Direction sur l'égalité femme-homme ;
- 3) mettre en place un observatoire de l'égalité femme-homme au sein de chaque université ;
- 4) nommer un-e référent-e genre dans les universités ;
- 5) soutenir financièrement la sensibilisation à l'égalité femme-homme à tous les niveaux et dans toutes les disciplines par la mise en place de modules de formation ;

- 6) légiférer pour assurer la parité au sein des instances dirigeantes des établissements universitaires et de recherche ;
- 7) financer les travaux de recherche pour produire des données scientifiques sur la situation des femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche ;
- 8) assortir tous les projets de recherche d'une dimension « égalité » ;
- 9) créer un répertoire de bonnes pratiques sur la parité dans les universités ;
- 10) rendre obligatoire la prévention et la lutte contre le sexisme et les violences sexuelles par la création d'un bureau de lutte contre le harcèlement sexuel au sein des universités, la prévention et la sanction de tous les cas de harcèlement sexuel.

**Des recommandations ont été également émises à l'adresse de l'Agence universitaire de la Francophonie :**

- 1) consolider et renforcer le réseau francophone des femmes responsables dans l'enseignement supérieur et la recherche ;
- 2) créer un prix pour les meilleurs travaux pour les femmes scientifiques ;
- 3) introduire un article sur l'égalité femme-homme dans la charte d'adhésion à l'Agence ;
- 4) créer une revue scientifique de haut niveau et de référence dans l'espace francophone ;
- 5) créer un label « égalité » pour les universités

**A propos de l'AUF**

*L'Agence universitaire de la Francophonie est une association mondiale d'universités francophones qui a pour objet de faire le lien entre les universités de langue française. L'association œuvre depuis plus de 50 ans dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle a vocation à appuyer la formation des professionnels aptes à contribuer au développement de leur pays. Elle regroupe 800 établissements universitaires sur les cinq continents dans cent pays, dont 59 membres (ou observateurs) de l'Organisation internationale de la Francophonie. Elle est l'opérateur spécialisé de la Francophonie pour l'enseignement supérieur et la recherche.*

*L'association a pour mission de soutenir les stratégies de développement des établissements membres, de faire émerger une nouvelle génération d'enseignants, de chercheurs, d'experts et de professionnels, acteurs du développement, de promouvoir la communauté scientifique francophone pour qu'elle devienne une référence internationale et apporte sa contribution aux enjeux mondiaux (changement climatique, pauvreté, agriculture, sécurité alimentaire, santé, droit,...). Pour conduire ses actions, l'AUF développe des partenariats avec différentes organisations (UNESCO, UE, ONG, entreprises du secteur privé...).*

*Pour plus d'informations : [www.auf.org](http://www.auf.org)*

**Contacts presse**

**Lætitia Guittard**

Chargée des relations presse  
pour l'AUF

+33 6 7613 71 55

laetitiaguittard.auf@gmail.com

**Assalih Jaghfar**

Responsable de la  
communication Bureau Afrique  
de l'Ouest

(+221) 77 746 12 12

assalih.jaghfar@auf.org

**Olivia Aubertin**

Responsable de la communication  
Agence universitaire de la  
Francophonie

+33 1 44 41 18 41

Olivia.aubertin@auf.org